

Image not found or type unknown



# DECLARATION DE RADIATION SUITE DECES

Par **OlivierB**, le **03/05/2013** à **07:52**

Un commerçant vient de décéder. Son décès doit normalement être déclaré dans un délai de 30 jours au CFE. Quel est le risque encouru si cette déclaration intervient au delà de ces 30 jours? Qui peut signer cette déclaration?